# ELECTIONS LEGISLATIVES DU 11 MARS 1973

3ème CIRCONSCRIPTION DE LA HAUTE-GARONNE



DOCTEUR

# Jacques MORON

Député sortant

**Majorité Présidentielle**




SUPPLÉANT
Jean-René GAY
Fonctionnaire



**Madame,**
**Mademoiselle,**
**Monsieur,**

Merci à toutes celles et tous ceux qui m'ont maintenu leur confiance. C'est pour le DEPUTE DISPONIBLE ET EFFICACE AU SERVICE DE TOUS, que je me suis efforcé d'être pendant 5 ans, une récompense encourageante. Pressé par 10 candidats, je conserve à peu de chose près mes voix du premier tour de 1968 en dépit de la campagne diffamatoire de certains adversaires. L'ensemble des voix de gauche diminue de 1 %, le recul grave et justifié des socialistes n'étant pas compensé par la nette progression communiste.

Au premier tour, j'étais séparé de mes concurrents libéraux par des divergences d'option. Il ne s'agit plus désormais de proposer telle ou telle solution nouvelle à tel ou tel problème particulier. Ne nous y trompons pas : il s'agit désormais de choisir un type de société; nous ne voulons en aucun cas d'une société collectiviste

**Dimanche JE DÉFENDRAI SEUL LA SOCIÉTÉ LIBÉRALE.**

Pendant cette législature, par vocation naturelle, je me suis attaché à défendre ceux qui étaient alors les plus défavorisés : handicapés, personnes âgées, demandeurs d'emploi...

Cette campagne que j'ai voulu mener très au contact de mes électeurs m'a confirmé dans le sentiment que les agriculteurs d'une part, les commerçants et artisans d'autre part étaient encore en retrait.

Je prends l'engagement dans le cours de la nouvelle législature, si j'y participe, de tout faire pour que :

— LES AGRICULTEURS voient aboutir la légitime revendication des AIDES FAMILIAUX;

— LES COMMERÇANTS ET ARTISANS soient soulagés d'une part de cotisations de maladie et de retraite correspondant à la part patronale des salariés par une TAXE SPECIALE PRELEVEE SUR LES GRANDES SURFACES et qu'enfin le PROBLEME DE LA PATENTE soit résolu.

Ces actions précises ne m'empêcheront pas, bien entendu, de poursuivre mon combat contre l'injustice, d'où qu'elle vienne et quelles qu'en soit les victimes.

Cordialement.

**Docteur Jacques MORON.**

J'ai tenu à mener une campagne d'affichage propre. Toutes les inscriptions sur les murs sont des actes de provocation de mes adversaires.

IMP. MEDOUS . TOULOUSE